

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

CCAS DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Date de convocation :
04/04/2023

Date de l'affichage :
04/04/2023

En exercice : 12
Présents : 10
Absents : 2
Pouvoirs:

OBJET :

**Approbation du
Compte administratif
2022
- CCAS -**

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS**

L'an deux mil Vingt-trois, le onze du mois d'Avril

Le CCAS dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie,
sous la présidence de Isabelle DUBUT

Présent(es): Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE,
Nadège LECLERC, Servane CARON, Maryse MILLOT, Aurélie
LEVÊQUE, Véronique ROHR, Katia BOQUET et Messieurs
Hervé MARTIN et Francis DELABY.

Absents excusés : Monsieur Joël BARRIER et Madame Suzanne
COURROUBLE

Pouvoirs:

Secrétaire de Séance : Francis DELABY

Madame La Présidente présente les résultats suivants :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	14 838.08 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	1 944.75 €
Résultat de clôture de fin d'année 2022 EXCEDENTAIRE	16 782.83 €

Après avoir pris part à la discussion Madame la Présidente, Isabelle DUBUT quitte la salle de réunion pour ne pas prendre part au vote et laisse la place au doyen d'âge, **Madame Maryse MILLOT** qui préside la séance afin de soumettre au vote le compte administratif du CCAS de l'exercice 2022 ;

Le Compte Administratif du CCAS de l'exercice 2022 est adopté puis approuvé à l'unanimité par les membres du CCAS.

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0



La Présidente de séance

Maryse MILLOT

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
Le 11/04/2023

Le secrétaire de séance

Francis DELABY